



Dès le 30 octobre 2022, la compagnie Air Sénégal annonce la suspension de ses vols à destination du Cameroun.

La compagnie de transport aérien sénégalaise a annoncé dans un communiqué qu'elle va suspendre la desserte du Cameroun à compter du 30 octobre 2022.

Air Sénégal justifie cette décision par la faible rentabilité de cette desserte. «La compagnie Air Sénégal annonce la suspension de ses vols entre Dakar et Cotonou-Douala-Libreville à compter du 30 octobre 2022 », peut-on lire.

La compagnie sénégalaise déplore notamment la faible rentabilité de la desserte entre Dakar et les trois villes sus-évoquées, alors qu'elle ne l'a pas exploitée pendant deux années.

« Air Sénégal présente ses excuses aux passagers pour la perturbation occasionnée par cette décision et prévoit leur offrir une alternative pour les voyageurs ayant déjà acheté leurs billets », ajoute le même communiqué.